



**COMMUNE DE TASSIN LA DEMI-LUNE**

DIRECTION DES FINANCES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE  
Service des marchés publics

**AVIS DE MODIFICATION D'UN MARCHÉ PUBLIC**

*Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :* Ville de Tassin La Demi-Lune.  
Correspondant : M. Pascal CHARMOT, Maire, place Hippolyte Péragnet – B.P. 58 - 69 812 Tassin-La Demi-Lune Cedex - tél. : 04-72-59-22-11 - télécopieur : 04-72-59-22-33 -  
Courriel : [marchespublics@villettassinlademilune.fr](mailto:marchespublics@villettassinlademilune.fr)  
Adresse Site internet : <http://www.tassinlademilune.fr>  
SIRET VILLE : 216 902 445 00016

**Marché n°16-027**

*Objet du marché :* **Mission de maîtrise d'œuvre relative à la couverture de courts de tennis au Stade du Sauze à Tassin La Demi-Lune.**

*Lieux d'exécution :* Tassin La Demi-Lune (69 160 - Rhône).  
*Code NUTS :* FR716.

*Nom du titulaire :* Groupement conjoint avec mandataire solidaire constitué des entreprises Agence Jean-Pascal FOURES (mandataire solidaire) et Bureau d'études 2C IS.

**Avenant n°1**

Modification apportée au marché public initial :  
1/ Fixation du forfait définitif de rémunération et du coût prévisionnel définitif des travaux à l'issue des études d'Avant-Projet Définitif (APD).  
2/ Plus-value liée à des modifications apportées au programme en phase Avant-projet : création d'un sas d'entrée et ajout de portes complémentaires.

Durée modifiée du marché public : Sans objet.

Montant modifié du marché public : 29 000,00 € H.T. (soit 34 800,00 € TTC avec TVA à 20%).

Changement de titulaire : Sans objet.

*Date de signature de l'avenant n°1 par le représentant légal du pouvoir adjudicateur :* 16 mars 2017.

*Date de notification de l'avenant n°1 :* 17 mars 2017.